

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00814

Numéro SIREN : 848 712 196

Nom ou dénomination : 2MCP

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 23277

Copie conforme à l'original. **Liasse 21 IS RS**

Formule simplifiée (art. L. 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>2MCP</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>883 QUAI DES MOULINS 34200 SETE</u>					
SIRET <u>84871219600019</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
			Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>		
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	85 510
	<b>Total I (5)</b>		044	048	85 510
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	75 828
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	3 525
	Charges constatées d'avance *		092	094	
<b>Total II</b>		096	098	79 353	
<b>Total général (I + II)</b>			110	112	164 963
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		39 216
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		
	Report à nouveau		134		(2 336)
	Résultat de l'exercice		136		(1 880)
	Provisions réglementées		140		
<b>Total I</b>		142		34 498	
Provisions pour risques et charges		154			
<b>Total II</b>		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		3 941
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....		169	126 424	126 424
	Produits constatés d'avance		174		
<b>Total III</b>		176		130 365	
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		164 863
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	75 171	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formule obligatoire (article 392 A de la loi n° 48 du 17 mai 2007) A 96 du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise		2MCP		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>						Formulaire déposé au titre de l'IR	018	
						018	Exercice N clos le	
							13/11/2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210		
	Production vendue	Biens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
						217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (D)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 880	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		266				
Total des charges d'exploitation (D)						264	1 880	
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	(1 880)	
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					300			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		307		308			
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		308					
Impôt sur les bénéfices *	(VII)				346			
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	(1 880)	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>						312	1 880	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-I CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des coproducteurs d'associés	327		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispense de réintégration (art. 239 sexties D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					398		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					399		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						397	
	Entreprises nouvelles (I), (series A)	386		ZFU-TE (I), (octies et octies A)	387	312		
	Reprise d'entreprises en difficulté (I), (series A)	381		JFI (I), (series A)	383			
	ZRD (I), (terdecies)	127		ZRR (I), (quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 41 du CGI)	391						
	ZIANG (I), (quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BI D (art. 41 octies)	392		Zone de développement prioritaire	393			
	Crédite due au report en arrière du déficit					310	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 octies)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 octies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 octies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 octies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 octies D)	648		Déduction exceptionnelle (amortissement de conduite) (art 39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 octies F)	649		Déduction exceptionnelle (Art 39 octies G)	649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	1 880
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						350		
Déficits antérieurs reportables *						2 838	350	
(dont imputés sur le résultat)								
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	372	1 880

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SACE Experts-comptables Janvier 2021

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 164 863,36 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 880,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/10/2021 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2MCP**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 39 216 euros**  
**Siège social : 883 quai des Moulins, 34200 SETE**  
**RCS MONTPELLIER 848 712 196**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à -1 880 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : .....-1 880 euros  
Au compte "report à nouveau" .....-1 880 euros  
S'élevant ainsi à - 4 718 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021 :**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Monsieur Nicolas URSULE

